

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article6222>



Le Bulletin de rentrée du SNES 21

- SNES académique de Dijon - Départements - Côte-d'Or - Actualités SNES 21 | FSU Côte-d'Or -



Publication date: mardi 14 septembre 2021

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Retrouvez ci-dessous la publication de rentrée du SNES 21. N'hésitez pas l'imprimer les différentes pages pour les afficher sur votre panneau syndical.

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Bulletin du s2 21 n°1 Septembre 2021 (pdf complet compressé)

Édito P. 1

Edito
Les Fables de Blanquer

Jean-Michel Blanquer ayant suivi les Jeux Olympiques et écrit, son objectif n'est pas de rendre compte du réel (comme nous le rendons compte de nos actes aux collègues et aux élèves) pour Jean-Michel Blanquer, tout va toujours très bien dans le meilleur des mondes possibles, le mien. C'est ainsi que dans la dimension alternative du Ministère, les personnels de l'Éducation nationale vont être «satisfaitement» «évalués». Les élèves en difficulté, grâce aux heures de «devoirs faits», seront satisfaits, les postes supérieurs et les autres conséquences sur ces mêmes difficultés puisque les heures supplémentaires les compensent. Logiquement, l'augmentation du nombre d'élèves par classe dans l'enseignement secondaire a pour conséquence sur la réussite des élèves puisqu'on a dédouané les CP et CE1 en REP et REP+.

Depuis son arrivée au Ministère, les personnels de l'Éducation nationale ont eu mille occasions d'apporter, y compris violemment, à quel point Jean-Michel Blanquer n'est, justement, en aucun cas responsable de ce qui se passe dans le travail au quotidien de SNES-FSU pour faire connaître au grand public la réalité des établissements scolaires, notamment, ces élèves étrangers dans la réalité d'une gestion chaotique de la crise sanitaire et de ses conséquences pédagogiques. D'autant plus regrettable que le syndicat national, à travers les écoles, face à des situations particulières d'établissement comme son politique nationale. Le Ministère préfère évidemment de notre bande et de notre sentiment d'impunité devant son réel comportement idéologique. C'est dans la lutte et dans le combat que nous poursuivons l'énergie de la rentrée, pour défendre nos métiers, nos salaires, et le service public d'éducation.

Le SNES-FSU appelle tous les collègues à participer ensemble à la mobilisation interprofessionnelle du 23 septembre pour un plan d'urgence dans l'éducation et à la journée de grève nationale interprofessionnelle du 3 octobre. Pour nos salaires, nos emplois, nos conditions de travail et d'études.

Le Secrétaire départemental de SNES-FSU Côte-d'Or
Christine Bédard, Christophe Collin, Isabelle Charrier, Justine Est-Estève, Céline Tronchet

snes
DIJON FSU
LA TRIBUNE DES S2 DE DIJON
Bureau départemental de SNES-FSU de Côte-d'Or
4 allée Cardinal de Guise - 21000 DIJON

snes
FSU
21

SOMMAIRE

N° 1 - Septembre 2021

Edito P. 1
Agenda de rentrée 2021-2022 P. 2
Contacts et HIS P. 3
Protocole sanitaire et rentrée 2021 P. 4
Santé et sécurité au travail P. 5
Enquêtezac et BTS session 2021 P. 6
Synthèse et enquête CNRS 21 P. 6
Stage CA P. 7
Qui sommes-nous ? P. 8

SNES Côte-d'Or

Fédération Syndicale Unitaire

- Côte d'Or
- Nièvre
- Yonne et Loire
- Haute-Saône

Agenda de rentrée 2021-2022
Contacts et HIS..... P. 2
Protocole sanitaire et rentrée 2021..... P. 3

L'Heure d'information
Syndicat (HIS) rendre au service de nos collègues en leur offrant un espace de réflexion, de dialogue et de concertation.

Qui est la représentation syndicale ?
C'est l'ensemble des représentants élus des collègues dans les établissements scolaires. Elle a pour mission de défendre les intérêts des collègues et de les représenter vis-à-vis des autorités administratives et politiques.

Comment organiser une heure d'information syndicale ?
L'heure d'information syndicale est organisée par le syndicat dans les établissements scolaires. Elle a pour but d'informer les collègues sur les actions du syndicat et de leur permettre de s'exprimer sur leurs préoccupations.

CONTACTS :
Téléphone : 03 80 75 64 30
Page Facebook : [https://www.facebook.com/snes21](#)
Site : [http://www.dijon.snes.edu](#)
Adresse email : contact@dijsnes.fr

Agenda

23 septembre 2021
Mardi 23 septembre 2021 : Journée de grève nationale interprofessionnelle.

3 octobre 2021
Mercredi 3 octobre 2021 : Journée de grève nationale interprofessionnelle.

Protocole sanitaire et rentrée 2021

Plus exigeants lors du prochain 1^{er} semestre de rentrée ?

Classe de 4ème et 5ème
Les classes de 4ème et 5ème seront regroupées dans les établissements scolaires. Les élèves de ces classes seront soumis à des mesures de prévention renforcées.

Classe de 6ème et 7ème
Les classes de 6ème et 7ème seront regroupées dans les établissements scolaires. Les élèves de ces classes seront soumis à des mesures de prévention renforcées.

Santé et sécurité au travail..... P. 4

Enquêtes bac et BTS session 2021

Synthèse et enquête DNB 21..... P. 5

Santé et sécurité au travail : différentes ressources à votre disposition.

Le CHSECT et Santé@Bretagne, Sécurité et Conditions de Travail, est un réseau de travailleurs de la région Bretagne de la profession d'enseignants, de personnels des lycées et de certains de leur sociétés de prestations de services, représentant ainsi 60 000 salariés au travail.

Ses missions sont de :

- Prévenir les risques.
- Être une instance de dialogue permanente et de concertation de travail, à l'initiative de la protection de la santé physique et morale et de la sécurité de tous les personnels des établissements.
- Assurer les conditions de travail.
- Mettre des salariés des lycées en danger.

Le CHSECT peut valider les demandes de recours, pour analyser les dossiers de recours. Le CHSECT peut participer à des enquêtes sur les accidents de travail et les maladies professionnelles et à l'enquête professionnelle.

Il se décline autour six domaines d'activité :

- Accidents et maladies professionnelles.
- Accidents de travail et maladies professionnelles.
- Changement des postes et conditions de travail.
- Concertation de travail.
- Conseil et médiation.
- Enquêtes professionnelles.

Vous contactez le CHSECT à :

Ligne Accès : 04 80 47 00 60
 Courriel : chsect@sned21.org ou chsect@sned21.fr



La SEIST (Le syndicat unité et sécurité au travail)

Il est indépendant de tout patronat.

La SEIST agit en faveur de la santé physique et morale des salariés des lycées et des établissements de la Région Bretonne. Elle agit en faveur de la santé physique et morale des salariés des lycées et des établissements de la Région Bretonne. Elle agit en faveur de la santé physique et morale des salariés des lycées et des établissements de la Région Bretonne.

Vous pouvez également contacter : Santé@Bretagne, Sécurité et Conditions de Travail.

Une instance de concertation est mise en place dans les lycées et établissements de la Région Bretonne, afin de faciliter la concertation et le dialogue entre le personnel et le patronat.

APE, Clubinage et Prévention de l'Enlèvement de l'Accident (d'été)

L'APPE est un organisme de prévention nationale.

Elle travaille en collaboration avec le Centre de Prévention Académique (CPEA), M. Prieur et l'Institut National de Sécurité (INS) de la Région Bretonne. Elle agit en faveur de la sécurité des lycées et des établissements de la Région Bretonne.

Plus d'infos sur l'organisation académique (membre de l'UNSA-PFR) : les lycées et collèges sont une école pour l'avenir. Ils permettent de gérer et rendre livables et viables les problèmes sociaux à l'accompagnement.

Nouveautés de l'été P. 6

Stage CA 19 octobre P. 7

Synthèse enquête DNB 2021

Le DNB 2021 est une enquête de la DNEP-FSEJ de la Région Bretonne. Elle a pour but de connaître les conditions de travail des enseignants et des personnels des lycées et des établissements de la Région Bretonne. Elle agit en faveur de la santé physique et morale des salariés des lycées et des établissements de la Région Bretonne.

Les nouveautés de l'été

Le SNES 21 a organisé une série de réunions et de conférences pour discuter des nouveautés de l'été. Ces rencontres ont permis de discuter des enjeux de la rentrée et de l'accompagnement des enseignants et des personnels des lycées et des établissements de la Région Bretonne.

STAGE CONSEIL D'ADMINISTRATION : MARDI 19 OCTOBRE 2021

Le SNES 21 organise un stage conseil d'administration pour les membres du conseil d'administration des lycées et des établissements de la Région Bretonne. Le stage aura lieu le mardi 19 octobre 2021.

4 Bulletin 51 n° 1 - SEPTEMBRE 2021

Qui sommes-nous ? P. 8

Le Secrétariat de Côte-d'Or 2021-2022 (S2-21)

Qu'est-ce que le S2 ?

Député par un bureau élu par les adhérents, le S2 intervient auprès de l'inspection académique (IEN/IS), du conseil départemental et de la préfecture dans le cadre des instances départementales : les CTSD (Dialogue de gestion, répartition des dotations horaires des établissements, créations et suppressions de postes...) et les CDEN (politique scolaire du département, création/fermeture de collèges, transports, dotations de matériel...).

La force du SNES-FSU est sa présence active dans la grande majorité des établissements. La principale mission des militants du S2 est d'assurer la vie syndicale de département en appuyant leur soutien et leur aide aux syndicats d'établissement (SE). Les militants du S2 sont disponibles pour être présents sur le terrain, dans les établissements, à la demande des SE, pour assurer des Horaires d'Information Syndicale (HIS), vous aider à intervenir dans l'établissement ou auprès de la direction ou dans le conseil d'Administration, etc.

Dès la rentrée, à l'initiative ou à son sollicit pour organiser une HES, rencontrer les adhérents et de l'établissement et impulser une dynamique syndicale qui permettra de faire vivre effectivement le SE tout au long de l'année scolaire.

Qui sommes-nous ?



Christine BIDAULT, professeure de Lettres modernes, collège Clois de Pontilly à Dijon. Membre du CHSCTA (Comité d'Hygiène, de Sécurité, des Conditions de Travail Académiques), membre de la CAJAS (Commission académique d'action sociale) et membre de CAJADCEP (Comité académique des Associations Éducatives Complémentaires de l'Enseignement public - Agréant des associations qui interviennent au sein de l'Éducation Nationale), Membre du Comité Technique Spécial Départemental (CTSD) et membre du CDEN.



Christophe CAILLEAUX, professeur d'Histoire-Géographie, lycée Jean-Marc Rivière à Chéry-Saint-Sauveur. Docteur en arts du SNES-FSU : numérique, contenus histoire-géographie-EMC), pratiques professionnelles. Chargé des questions liées au lycée.



Isabelle CHEVET, professeure d'Espagnol, collège Champollion à Dijon. Trésorière adjointe du S2-21. Ptit le lien entre le S2 et le S3 (niveau académique). Docteur en arts - personnel enseignant, Langues Vivantes, formation continue de GRETA au S3. En charge des problèmes de conflits avec la hiérarchie dans les établissements. Membre du CTSD et du CDEN. Membre pour le FSU de Comité Technique Académique (CTA), Membre du CANS (Comité Académique de l'Éducation Nationale), Membre du Comité Technique Interacadémique Bourgogne-Dijon, Membre de la CAJAS et membre du conseil interacadémique de la formation continue.



Annie BART-HUTASSE, professeure d'Histoire-Géographie, collège Christiane Perrotin de Semur-en-Auxois. Chargée des questions liées au lycée. Docteur en arts du SNES-FSU : numérique, contenus (histoire-géographie-EMC), pratiques professionnelles. Membre de la Commission Administrative Nationale (CAN) et du Comité National (CN) du SNES-FSU.



Carine TOURNEUR, professeure d'Histoire-Géographie, collège Camille Claudel à Chéry-Saint-Sauveur. Chargée des questions liées au collège. Membre de la CAN et du CN du SNES-FSU. Membre du CTSD et du CDEN.

Les questions du site du SNES 21 et la diffusion des messages aux syndicats sont assurés par Christophe Cailleaux et Carine Tourneur.



Commission Paritaire CPPAP 0025 E 0006 - 100% Spécial SNES
 Directeur de la publication : P. BOURGEOIS - 100 avenue 26
 82000 TULLE - 1270
 SECTION ACADÉMIQUE DE DIJON - 8, allée COLOMBE de Dijon - 21000 DIJON
 Tél. : 03 80 73 32 70 - Mail : c3d@diplomatie.education.fr - www.diplomatie.education.fr

